

Précisions apportées par la commune d'Albinen (Suisse/Vaud) à propos de l'aide à la construction et à la famille

Les étrangers qui n'ont pas de permis d'établissement C n'ont aucun droit à un soutien financier

4 décembre 2017 | les reportages en partie trompeurs sur le projet d'aide à la construction et à la famille dans la petite commune suisse de montagne d'Albinen ont suscité d'innombrables demandes provenant du monde entier. Après que le règlement déterminant ait été approuvé le 30 novembre 2017 par l'assemblée communale, la commune a précisé de façon claire quelles conditions devaient être remplies pour présenter une demande de soutien financier auprès du fonds d'aide à la construction et à la famille. Il en ressort que les étrangers n'ayant pas de permis d'établissement C n'ont aucun droit à un soutien financier.

La Suisse accorde aux étrangères et étrangers en provenance des états de la zone UE/AELE un permis d'établissement C après un séjour en Suisse ininterrompu de cinq ou dix ans.

Dans le règlement maintenant approuvé qui va prendre effet vraisemblablement le 1er janvier 2018, la commune, notamment en raison de ses capacités financières limitées, impose aux futurs demandeurs d'autres conditions parfaitement claires. Les conditions requises sont entre autres :

- **La base de chaque demande doit être un projet de construction au stade de l'autorisation ou un contrat d'achat de logement certifié.**
- **Le montant de l'investissement doit dans chaque cas s'élever au minimum à 200'000 CHF.**
- **Il est requis un crédit confirmé et garanti ainsi qu'un justificatif de financement émanant d'une banque ou d'un bailleur de fonds équivalent.**
- **En cas de vente ou de départ avant l'écoulement de dix années, le remboursement de la totalité de la subvention est obligatoire.**
- **L'obligation de remboursement sera garantie par une inscription au registre foncier.**

Les autorités communales d'Albinen estiment que, dans les cinq années à venir, 5 à 10 jeunes familles, dans le meilleur des cas, pourront prétendre à la subvention ce qui devrait déjà être considéré comme un grand succès de l'aide à la construction et à la famille.

Parmi les nombreuses personnes intéressées qui se sont déclarées ces dernières semaines auprès de la commune d'Albinen à la suite des échos médiatiques, seul un pour cent au maximum peut être considéré comme demandeurs sérieux ou du moins pris en considération en raison des dispositions strictes du règlement.